

RENTREE 2018 : INSCRIPTIONS EN LIGNE !

La mairie des Ulis est engagée dans une démarche de modernisation de ses services, prestations et accueils, pour faciliter la vie des Ulissiens, simplifier les démarches et répondre aux attentes des usagers. Progressivement, à cet effet, la mairie développe et met en place des actions concrètes. **Dès le mois d'août, rendez-vous donc sur un tout nouveau portail en ligne : ULIS+.**

Pour :

- **inscrire** vos enfants aux activités (accueils de loisirs, accueils du matin et du soir, études, entraides...) et à la cantine,
- **réserver** les présences aux activités et à la cantine (réservation, annulation...),
- **payer** en ligne vos prestations.



**OUVERTURE DÉBUT AOÛT
RDV SUR WWW.LESULIS.FR**

**TOUT L'ÉTÉ, VOUS
RECEVREZ DES
INFORMATIONS
SUR LE PORTAIL
ET SON MODE D'EMPLOI.**

**TRÈS SIMPLE : LAISSEZ
VOUS PORTER !**

**SURVEILLEZ VOS BOÎTES
AUX LETTRES ET RESTEZ
CONNECTÉS !**